



CoPil 5 Compte rendu réunion du 20 octobre 2014

Présents	Absents
riesems	Absenis

- Michel Plucinski
- Jean Le Viol
- Mickaël Kerneis
- Pascal Prigent
- Youenn Rosmorduc
- Gwen-Eric Keller
- Manon Fily

- Geneviève Tanguy
- Virginie Foutel

Pièce(s) jointe(s) :

- Méthodologie de la mise en place d'un Comité technique (à réfléchir)
- Tableau des personnes ressources de la CCAM (à compléter)

Le comité de pilotage s'est réuni pour faire un point de mi-parcours sur les réunions publiques organisées par la communauté de communes de l'Aulne Maritime ; mais aussi pour amorcer la mise en place du comité technique.

PARTIE 1. Les premières réunions publiques

• Le déroulement des réunions publiques

Les deux premières réunions publiques sont de nature très différente. Alors que la première a drainé une quarantaine de personnes, dont une trentaine de citoyens, la seconde apparaît plus décevante car elle n'a réuni que des élus communautaires et communaux (soit une dizaine de personnes). Pourtant, l'objectif des réunions publiques est bien de partager le diagnostic et de dialoguer directement avec les citoyens des quatre communes de la CCAM. Plusieurs facteurs peuvent être à l'origine de ce « semi-échec » :

- Les intempéries
- La thématique « sociale » pour laquelle les citoyens peuvent se sentir moins concernés que pour l'économie
- L'éloignement de Saint Ségal par rapport aux autres communes de la CCAM
- L'absence de fléchage de la salle de réunion (la mairie étant éteinte, il est probable que des personnes soient venues et reparties sans se douter que la réunion se déroulait dans une salle proximité comme le spécifiait le carton d'invitation)
- Un défaut de communication





Afin de mieux informer la population, il a donc été décidé que :

- ✓ les personnes invitées seront relancées par courrier / courriel
- ✓ la presse sera directement appelée
- ✓ un message (voire une interview) sera relayé par Radio Evasion

Par ailleurs, il semblerait certainement judicieux que les communes affichent les dates de réunions publiques directement en mairie et sur leur site internet.

Cependant, le déroulement des réunions publiques convient à tous les membres du CoPil: le temps imparti à la présentation du diagnostic, à l'échange et à la restitution des sujets discussions est bien équilibré.

<u>Remarque</u>: les élus ont bien laissé la parole aux citoyens lors des réunions publiques. Poursuivre dans cette voie.

Le contenu des réunions publiques

Les élus sont satisfaits des sujets évoqués et des enjeux soulevés par les citoyens lors de ces deux réunions publiques (Cf. Compte-rendu des réunions publiques). Autant de pistes qui seront creusées pour la mise en place effective d'actions A21.

Pour la prochaine RP portant sur « l'Habitat et la Mobilité » qui se déroulera à Pontde-Buis lès Quimerc'h le 6 novembre à 20h00, il est fort probable que les sujets de discussion portent sur :

L'habitat	La mobilité		
 ✓ La rénovation du bâti existant à renforcer / développer ✓ La réhabilitation et la revitalisation des centre-bourgs à privilégier ✓ L'étalement urbain à éviter 	 ✓ Le transport à la demande avec la mise en place d'un réseau de minibus ou la contractualisation avec des taxis ✓ La distance effective et « vécue » (en fonction du cadre paysager) 		

PARTIE 2. Le Comité Technique (CoTech)

Réflexion sur la composition du CoTech A21

La structuration du comité technique a également été abordée lors de ce CoPil. Qu'elle composition du CoTech est-elle la plus pertinente (Cf. Méthodologie de la mise en place d'un Comité technique) ?

- a. Un CoTech « permanent »?
- b. Un CoTech « à la carte »?
- c. Un CoTech « à plusieurs têtes »?





• Liste des personnes à solliciter

De nombreuses personnes souhaitent déjà s'investir dans le Comité Technique A21 de la CC de l'Aulne Maritime. Néanmoins, il serait judicieux de dresser une liste la plus exhaustive possible rendant compte des personnes qu'il serait intéressant d'associer au projet de territoire durable.

• Une fois le CoTech en place...

... il faudrait capitaliser et mettre en avant pour chacune des thématiques :

- ✓ les actions qui ont déjà été faites sur le territoire (succès ou échecs)
- √ les actions en cours qu'il faudrait poursuivre et éventuellement améliorer, à mettre en cohérence dans le cadre de l'A21
- √ les actions nouvelles qu'il reste à mettre en place dans le cadre d'un « projet de territoire durable et global »

Cela aurait l'avantage de motiver et de convaincre les dernières personnes réticentes au projet d'A21 sur le territoire intercommunal.

PARTIE 3. La découverte du territoire

• Entretien avec les élus

Prise de rendez-vous avec tous les membres du CoPil:

Michel PLUCINSKI	Jean LE VIOL	Gwen-Eric KELLER	Mickaël KERNEIS	Pascal PRIGENT
Mercredi 22 novembre	Vendredi 24 novembre	Vendredi 24 novembre	Lundi 27 novembre	Mardi 28 novembre
11h00 CCAM	11h00 CCAM	14h00 CCAM	11h00 Rosnoën	9h00 PdBIQ

Deux rendez-vous seront encore à prendre avec Geneviève TANGUY (mardi 4 novembre 2014 à 14h au Faou) et Virginie FOUTEL (mercredi 5 novembre à 10h à Saint Ségal).

Il a été convenu en parallèle du lancement imminent du « diagnostic interne » de la CCAM dans le cadre de son Agenda 21. Cela revient à interroger et faire émerger les pratiques « durables » de tous les élus et agents communaux et intercommunaux du territoire de la CCAM.

Liste des personnes à rencontrer

Afin de limiter le travail de prospection et de hâter la phase « entretiens avec les personnes ressources du territoire », merci de remplir le tableau attaché à ce document (Cf. Personnes ressources CCAM).





• Participation des jeunes et des seniors à l'A21

Les réunions publiques ne touchent qu'une partie de la population, principalement les actifs et « jeunes retraités » mais peu les seniors et encore moins les jeunes.

Il pourrait donc être intéressant d'aller à la rencontre de ces deux populations pour partager le diagnostic et faire remonter des informations, le tout dans une ambiance de « développement durable ».

✓ Les jeunes

<u>Idée</u>: Initier un **projet de photos et/ou de dessins** avec les écoles primaires voire le collège de la communauté de communes.

Il est tout à fait envisageable de proposer aux élèves de photographier des éléments de leur commune afin de faire ressortir des traits souhaités.

Par exemple II est possible de leur demander de représenter ce qui, selon eux, représente le mieux leur commune (un monument, une personne, un lieu, etc.), ce qu'ils y préfèrent ou ce qui les feraient rester (leurs amis, leur famille, leur club de sport, etc.), ce qu'ils y aiment le moins ou ce qui les feraient partir si ce n'est pas améliorer (des maisons dégradées, des entreprises fermées, un environnement mal entretenu, etc.), ce qu'ils y trouvent beau, ce qu'ils y trouvent moche, etc.

Un travail de restitution est aussi à imaginer, sous la forme d'une exposition itinérante sur les quatre communes par exemple. Les plus belles photos pourraient aussi être valorisées comme carte postale pour la commune.

Intérêt pour le jeune :

- Apprendre à travers un programme ludique (expression artistique, utilisation d'un appareil photo, sortie de découverte du territoire, etc.)
- Etre valorisé autrement que par la notation (exposition, carte postale, etc.)
- Participer au projet de territoire de la CCAM en donnant sa vision personnelle de la commune de résidence
- S'investir dans le projet de territoire par la valorisation du territoire aux yeux des habitants (exposition) mais aussi aux yeux du touriste (carte postale)

Intérêt pour la CCAM:

- (Re)découvrir le territoire sous un angle nouveau, oublié, réfuté, etc.
- Faire émerger des atouts et des faiblesses aux travers du regard des enfants
- Avoir la vision « naïve » du jeune qui peut s'approcher de celle « innocente » du touriste qui a tout à découvrir (force du détail, etc.)
- Mais aussi avoir la vision « vécue » de l'enfant au même titre que n'importe quel habitant de la CCAM (point de forces, point à améliorer)
- Faire ressortir les besoins et les attentes des jeunes du territoire





✓ Les seniors

<u>Idée</u>: Mener une **collecte de mémoire** auprès des personnes âgées du territoire, notamment celles qui ont vécu sur l'une des quatre communes de la CCAM, en allant par exemple à la rencontre des clubs des anciens ou des EPHAD.

L'idée serait de faire revivre le territoire d'antan, d'en comprendre la trajectoire, et de faire émerger les actions / projets qui ont permis le « mieux vivre » des habitants ou, au contraire, qui ont dégradé leurs conditions et modes de vie.

Il est également envisageable de faire paraître les propos d'un senior sous la forme d'une « nouvelle » et de la publier dans le bulletin communautaire, éventuellement dans les pages du journal local, etc.

Avantage pour le senior :

- Faire du lien social et rompre avec la monotonie
- Renouer avec le passé et trouver une certaine fierté à être écouté
- Etre valorisé pour sa participation au projet de territoire via la publication
- Participer au projet de territoire de la CCAM

Avantage pour la CCAM

- Alimenter son bulletin d'histoires bien souvent captivantes et appréciées des lecteurs, d'autant plus si elles sont racontées par des personnes connues du territoire
- Connaître l'Histoire de son territoire et pouvoir la communiquer
- Capitaliser les expériences passées et en ressortir des leçons, mais aussi des pistes de réflexion
- Faire émerger les besoins et les attentes des seniors du territoire

Merci de mettre le lien du site Agenda 21 sur les sites des mairies!